

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **13 février 2012**

Délibération n° 2012-2728

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : Réaménagement et extension du parking Cordier - Réduction et individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Crimier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 février 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 février 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brillard, Brolquier, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, MM. Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Olivier, Mme Pallega, MM. Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Brachet (pouvoir à M. David G.), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), Frih (pouvoir à M. Brillard), M. Appell (pouvoir à M. Darne JC.), Mme Benelkadi, MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Corazzol (pouvoir à M. Longueval), Flaconnèche (pouvoir à M. Goux), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Mme Levy (pouvoir à M. Havard), M. Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Ferraro), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra, M. Turcas (pouvoir à Mme Dagorne).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Dumas, Genin, Giordano, Justet, Louis.

Séance publique du 13 février 2012**Délibération n° 2012-2728**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : **Réaménagement et extension du parking Cordier - Réduction et individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 janvier 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2008-0455, le Conseil de communauté du 15 décembre 2008 a inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements le réaménagement et l'extension du parking Cordier à Saint Genis Laval, à la rubrique "adapter l'offre des réseaux existants aux besoins de mobilité de proximité".

Par délibération n° 2010-1907, le Conseil de communauté du 16 décembre 2010 a approuvé l'aménagement et l'extension dudit parking et a décidé l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale C1 - Développer la mobilité pour tous en respectant l'environnement, sur l'opération n° 2326 pour un montant de 1 050 000 € en dépenses à la charge du budget principal.

Après études, il ressort que les travaux d'aménagement de l'extension du parking requièrent l'extension du réseau d'eaux pluviales.

Ces travaux sont estimés à 59 800 € TTC, soit 50 000 € HT.

L'enveloppe affectée à l'opération est suffisante. Ainsi un transfert entre les deux budgets pourrait être opéré ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le réaménagement et l'extension du parking Cordier à Saint Genis Laval.

2° - Décide la minoration de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de la voirie, sur l'opération n° 0P09O2326 individualisée le 16 décembre 2010.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est minoré pour un montant de 59 800 € TTC en dépenses sur le budget principal.

3° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme P09 - Création, aménagement et entretien de la voirie, sur l'opération n° 2P09O2326 individualisée le 16 décembre 2010.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant de 50 000 € HT sur le budget annexe de l'assainissement.

Le montant de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à :

- 990 200 € TTC sur le budget principal,
- 50 000 € HT sur le budget annexe de l'assainissement.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 15 février 2012.